

Renvoi au comité des marchés de l'adresse de la société populaire de Béziers (Hérault) qui annonce l'ouverture d'une souscription pour la construction d'un vaisseau, lors de la séance du 21 thermidor an II (8 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité des marchés de l'adresse de la société populaire de Béziers (Hérault) qui annonce l'ouverture d'une souscription pour la construction d'un vaisseau, lors de la séance du 21 thermidor an II (8 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. p. 336;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_22989_t1_0336_0000_6

Fichier pdf généré le 09/07/2021

et sociétés populaires de ce département : il sera imprimé, publié et affiché.

Fait à Agen, en directoire du département de Lot-et-Garonne, les jour, mois et an susdits (1).

Signés : LASSORT, *président*; LACOSTE, BIDOU, LALYMAN, LOUDOUX et DUPIN, *administrateurs*.

Pour expédition : le secrétaire général du département de Lot-et-Garonne. *Signé* : DICHÉ.

3

Le citoyen Rogniat, ex-député à l'Assemblée législative, fait hommage à la Convention d'un ouvrage intitulé : *Moyens mécaniques; manière de s'en servir pour tirer dans tous les pays un grand parti de la force des vents*.

Mention honorable de l'offrande, et renvoi au comité d'instruction publique (2).

[Paris, 21 therm. II] (3).

Représentants du peuple,

Une grande force, celle du vent, agit sur toute la surface du globe. Sur l'océan, elle entraîne dans son cours nos vaisseaux d'un hémisphère à l'autre; sur terre elle donne, dans quelques contrées, le mouvement à des lourdes masses de pierre qui écrasent les grains dont nous composons notre nourriture. Mais voilà à peu près tout le service que l'homme a su tirer jusques ici d'un agent aussi puissant et aussi répandu.

J'ai longtemps médité, travaillé, fait des essais pour donner à cette force un emploi plus étendu pour nos besoins, et je viens aujourd'hui faire hommage à la Convention des nouveaux moyens mécaniques qu'il m'a fallu inventer pour y parvenir. L'ouvrage que je vous offre, citoyens représentants, renferme, avec ces nouveaux moyens, un tableau des principaux avantages qu'on peut retirer pour la société de l'emploi de la force du vent. Ces avantages vous paroîtront sans doute assés grands pour les juger dignes de votre attention; et j'ose espérer, pour la perfection de l'agriculture et des arts, que la Convention, après avoir envoyé l'examen de mon ouvrage à ses comités, prendra mes inventions en considération, et en ordonnera successivement l'exécution pour tous les objets qui sont d'utilité publique.

ROGNIAT (*ex-député à l'Assemblée législative*).

4

La société populaire de Béziers (4) informe la Convention qu'elle a monté, armé et équipé à ses frais un cavalier qui sert dans l'armée des Pyrénées-Orientales, et qu'elle a fait passer au receveur général à Montpellier

un fonds d'environ 17 000 livres, produit d'une souscription volontaire pour contribuer à la construction d'un vaisseau; qu'en outre elle fait construire à ses frais une voiture suspendue et commode pour le transport de nos frères d'armes blessés : elle joint un état de différens effets d'habillement qu'elle a fait passer à l'armée des Pyrénées-Orientales.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité des marchés (1).

[La sté régénérée des Jacobins de Béziers amis de la constitution de 1793, au c^o président de la Conv.; Béziers, 2 therm. II] (2).

Citoyen président,

Notre société ne s'est point bornée à procurer à nos braves frères d'armes des chemises, des souliers et autres effets dont tu trouveras ci-joint un état détaillé : elle a monté, armé et équipé un cavalier jacobin qui sert dans l'armée des Pyrénées-Orientales; et elle a fait passer au citoyen Poitevin, receveur-général à Montpellier, un fonds d'environ 17 000 liv., qu'elle a fait avec le concours des bons citoyens de notre commune, lequel fonds est destiné pour contribuer à la construction du vaisseau appelé l'Hérault.

Ce n'est pas tout. Notre société fait construire actuellement une voiture suspendue qui sera infiniment commode pour le transport de nos frères d'armes malades : elle contiendra 16 ou 18 personnes.

Voici encore, citoyen président, un trait de républicanisme que la Convention nationale apprendra avec intérêt.

Notre société fut instruite, ces jours derniers, dans une de ses séances, que quatre orphelins de notre commune se trouvoient sans azile, sans appui, et absolument dénués de tout secours. Notre société porta de suite un regard paternel sur ces quatre infortunés. Il fut nommé aussitôt quatre commissaires pour les soigner et adoucir l'amertume de leur sort. Le premier soin des commissaires fut de leur acheter des vêtemens pour les couvrir. Tous les sociétaires, présens à la séance, s'approchèrent, par un mouvement spontané, du bureau, et là, chacun, consultant moins ses facultés que son devoir de secourir l'humanité souffrante, se hâta de remettre aux secrétaires une certaine somme, non pas dans l'idée de faire un don, mais bien de s'acquitter d'une dette sacrée. Indépendamment des fonds qu'il y eut en masse dans le même instant, la société donna pouvoir aux commissaires de prendre dans la caisse de son trésorier tous les fonds qui leur seroient nécessaires pour subvenir aux besoins de ces quatre enfants.

Tu vois par là, citoyen président, que les vertus républicaines sont à l'ordre du jour dans notre société. S. et F. Vive le peuple ! Vive la Montagne ! Périssent les tirans, les traîtres, et les fédéralistes !

(1) A Agen, chez la Veuve NOUBEL et fils aîné, Imprimerie du département, et libraires, rue Garonne, n^{os} 2 et 3.

(2) P.-V., XLIII, 110. Reproduit dans B^m, 30 therm. (2^e suppl¹).

(3) C 315, pl. 1263, p. 26.

(4) Hérault.

(1) P.-V., XLIII, 110. B^m, 27 therm. (2^e suppl¹); J. Sablier, n^o 1487.

(2) C 315, pl. 1263, p. 12.